

# Synthèse

## Dessins et Modèles

### Propriété Littéraire et Artistique

**Jeudi 7 février 2019**  
MAISON DE LA CHIMIE - PARIS

## MAISON DE LA CHIMIE - PARIS

*Jeudi 7 février 2019*

Cette journée permettra aux participants de faire le point de la jurisprudence, des textes et projets éclos dans ce domaine lors de l'année écoulée.

### Programme

9h30	Actualités
11h00	Pause
11h15 - 13h00	Un an de jurisprudence en matière de droit d'auteur d'entreprise : Acquisition et exploitation du droit
Déjeuner	
14h00 - 17h00	Un an de jurisprudence en matière de dessins et modèles : Obtention et exploitation du droit
17h30	Clôture

### Avec le concours de :

C. CARON,  
Professeur Agrégé des Facultés de Droit de Paris XII, Avocat à la cour  
A. FOLLIARD-MONGUIRAL,  
Juriste à l'EUIPO  
P. KAMINA,  
Professeur à la Faculté de Droit de Besançon, Avocat « Cabinet Bersay & Ass »  
P. GENDRAUD,  
Expert en PI auprès de la Cour d'Appel de Paris  
L. LE STANC,  
Avocat « Cabinet Le Stanc »  
J. RAYNARD,  
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE  
P. TREFIGNY,  
Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Directeur Adjoint du CUERPI



# Synthèse Dessins et Modèles Propriété Littéraire et Artistique

## Date et lieu

Jeudi 7 février 2019

Maison de la Chimie  
28, rue Saint-Dominique  
75007 Paris  
Tél. 01 40 62 27 00

## Horaires

9h30 à 13h00 / 14h00 à 17h30

## Coût du stage

790 € (HT) - 948 € (TTC)

Membres ASPI ou APRAM :  
735 € (HT) - 882 € (TTC)

## Pour tous renseignements

Alexandra DUPONT, F.N.D.E.  
34 bis, rue Vignon - 75009 Paris  
Téléphone 01 42 66 18 19  
Courriel : [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr)

Stage entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue

**NB : Toute annulation de moins de 5 jours avant la journée ne pourra être pris en compte.**

## Bulletin d'inscription

à détacher et à renvoyer à FNDE, 34 bis rue Vignon 75009 Paris

Courriel : [adupont@fnde.asso.fr](mailto:adupont@fnde.asso.fr)



Nom, Prénom

Membre ASPI

Société

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

Tél

Courriel

Adresse facturation

Code Postal

Ville

Tél

Courriel

N°TVA intracommunautaire

Règlement :

Joint

Sur facture

Pour toutes inscriptions facturées à un OPCA ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la formation. A défaut, la formation sera facturée à l'entreprise.

Souhaite participer à la journée du 7 février 2019

et joins à cet effet un chèque au nom de la FNDE de.....

### ANNULATION OU REPORT

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.
2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.
3. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandon, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.